

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

agriculteurs

Question écrite n° 2813

### Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conséquences négatives que le réchauffement climatique engendre sur la santé humaine. En effet, un consensus scientifique s'est formé sur cette question ; il lui demande donc de bien vouloir lui préciser dans quelle mesure on pourra amplifier la recherche dans ce domaine spécifique lié au développement des maladies infectieuses.

### Texte de la réponse

Un récent rapport du Sénat relatif aux nouvelles menaces des maladies infectieuses émergentes analyse les tendances futures des variables qui influeront sur l'apparition de ces maladies infectieuses. Parmi les principaux facteurs ou variables propices aux émergences sont cités l'augmentation de la population mondiale, le déplacement des populations, les pratiques agricoles qui modifient les écosystèmes et le changement climatique. Le réchauffement climatique favorise la multiplication de certains vecteurs (moustiques, tiques...) à l'origine de pathologies nouvelles ou émergentes (chikungunya, dengue...) jusqu'alors inconnues dans des régions tempérées. Le réchauffement climatique risque donc de modifier notablement la répartition et l'abondance de vecteurs de maladies animales ou zoonotiques en modifiant les conditions de leur habitat. Toutefois, les conditions écologiques favorables pour le vecteur ne sont pas en elles-mêmes suffisantes pour générer l'émergence de situations épidémiques. La France s'est dotée d'outils de surveillance et d'alerte pour aider à une mise en oeuvre rapide de mesures de gestion le cas échéant. Le plan de lutte contre la dissémination de la dengue et du chikungunya en est un exemple. Une surveillance entomologique et pour certains agents infectieux une surveillance d'espèces cibles, ont été mises en place en France métropolitaine. L'objectif de ces dispositifs de surveillance est de contrôler la diffusion des vecteurs et la possible circulation des agents infectieux. Dans ce contexte, les axes de recherche concernent : - les agents infectieux émergents dans nos régions. A titre d'exemple, le centre de recherche et de veille sur les maladies émergentes dans l'Océan Indien (CRVOI) a été mis en place à la Réunion après l'épidémie de chikungunya dans un objectif d'investigations sur les pathogènes, les vecteurs, les réservoirs et les hôtes infectés et leur interaction avec des facteurs environnementaux et écologiques. - Des études sur les moustiques vecteurs comme l'identification des variables environnementales favorables à l'installation d'Aedes albopictus en France, sur les résistances aux biocides, etc. - La compréhension de l'écologie des vecteurs pour mieux contenir l'extension de leur colonisation. L'institut de recherche pour le développement (IRD) et le centre national d'expertise sur les vecteurs (CNEV), mis en place par le ministère chargé de la santé et le ministère de l'agriculture, assurent des expertises sur l'optimisation de la surveillance et du contrôle des vecteurs.

#### Données clés

Auteur: M. Dino Cinieri

Circonscription: Loire (4e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 2813  $\textbf{Version web:} \underline{https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE2813}$ 

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>7 août 2012</u>, page 4631 Réponse publiée au JO le : <u>18 décembre 2012</u>, page 7526